

ASSEMBLEE PLENIERE DES 2 et 3 FEVRIER 2017

Amendement déposé par le groupe FN RBM et présenté par France JAMET

Rapport n° 2017/AP-FEVR/01 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017, FIXATION DES TARIFS DE LA FISCALITE INDIRECTE ET DECISIONS D'EXONERATION, AFFECTATIONS DE CREDITS

AMENDEMENT

L'annexe I (Rapport de présentation du BP 2017) - Partie IV – Tableaux détaillés du Budget Primitif 2017 – Commissions sectorielles – Programmes budgétaires – Commission n°5 : Education – Jeunesse est ainsi modifiée :

- Tableau investissement, la ligne « Equipement mobile individuel des lycéens » et les sommes de 66 000 000 € en Autorisation de Programme (AP) et 22 000 000 € en crédit de paiement (CP) sont supprimées.

Programme budgétaire	BP 2017 présenté		Proposition FN RBM	
	AP	CP	AP	CP
Equipement mobile individuel des lycéens	66 000 000	22 000 000	0	0

- Affecter les sommes 66 000 000 € en AP et 22 000 000 € en CP, sur la ligne « Equipements des lycées publics » faisant passer cette ligne à 122 883 000 € en AP et 54 000 000 € en CP.

Programme budgétaire	BP 2017 présenté		Proposition FN RBM	
	AP	CP	AP	CP
Equipements des lycées publics	56 883 000	32 200 000	122 883 000	54 000 000



Groupe FN RBM

Exposé des motifs :

Considérant que, la gratuité totale déresponsabilise les usagers,

Considérant que, aucune condition d'obtention n'est présente (critère sociaux, exigence minimale d'assiduité et de comportement des élèves),

Considérant que, l'utilité de LoRdi est fortement discutée, notamment par les enseignants,

Considérant que, c'est dans l'enceinte des lycées que les élèves doivent faire leur apprentissage numérique,

Le Groupe Front National/Rassemblement Bleu Marine, propose une affectation plus juste et plus judicieuse de ces montants qui seront donc attribués à « l'équipement des lycées publics ».

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned above the name 'France JAMET'.

France JAMET